

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/139
13 septembre 2003

(03-4943)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

MACAO, CHINE

Déclaration distribuée par M. Francis P. Y. Tam
Secrétaire à l'économie et aux finances

1. Au nom du gouvernement de Macao, Chine, je voudrais commencer par remercier et féliciter le gouvernement mexicain et la ville de Cancún pour le travail remarquable qu'ils ont fait pour accueillir cette Conférence.
2. Le cycle actuel représente l'aboutissement des deux longues années de travail acharné qui ont commencé à la Conférence ministérielle de Doha et ont été nécessaires pour préparer cette cinquième réunion. Des efforts considérables ont été accomplis; je voudrais pour cela adresser mes remerciements les plus sincères au Directeur général de l'OMC, aux Présidents des différents comités, au Secrétariat et à tous les délégués et participants.
3. Cette réunion des Membres signifie que la croissance économique est un objectif dont la réalisation justifie encore des efforts. Toutefois, la menace de stagnation économique et de déséquilibres commerciaux persiste toujours. Ce n'est que si nous nous efforçons collectivement de créer un cadre juste et viable qui encourage la croissance et la stabilité économiques que nous pourrions tous, Membres développés, en développement ou parmi les moins avancés, partager les avantages du système commercial multilatéral.
4. Macao, Chine relève que plus des trois quarts des Membres de l'OMC sont des économies en développement et qu'à Doha a été lancé un cycle du développement. Nous avons sincèrement souhaité renforcer la coopération internationale, reconnaissant l'importance de faire en sorte que les Membres en développement et les moins avancés participent pleinement à l'économie mondiale. Ce n'est que si le système fondé sur des règles permet à tous les Membres commerçants d'obtenir leur part de croissance durable que nous pourrions tous profiter des avantages de la libéralisation commerciale mondiale.
5. Les secteurs agricole et industriel présentent un intérêt immédiat pour les Membres en développement. En ce qui concerne l'agriculture, la convergence des positions actuelles est d'une importance capitale et les efforts visant à améliorer l'accès aux marchés et à réduire diverses subventions intérieures devraient se poursuivre. Nous restons convaincus qu'un système de commerce des produits agricoles équitable et axé sur le marché crée le meilleur environnement possible dans lequel les Membres pourront soutenir la concurrence pour assurer leur croissance et leur développement.
6. S'agissant des produits industriels, nous estimons que la libéralisation de l'accès aux marchés devrait être obtenue au moyen de l'élimination ou de la réduction de tous les obstacles tarifaires et non tarifaires. Ainsi, nous sommes très favorables à de nouvelles baisses. Nous sommes tout à fait conscients de la nécessité de renforcer le cadre multilatéral et voudrions

donc réaffirmer que nous soutenons les négociations en cours visant à régler certaines divergences de vues de façon pragmatique, raisonnable et transparente.

7. L'intégration prévisible, en 2005, du secteur des textiles et des vêtements dans le cadre de règles et disciplines renforcées du GATT risque d'entraîner l'apparition d'autres formes de protectionnisme, en particulier de mesures antidumping. Étant donné que les Membres en développement sont fortement tributaires de ce secteur, des droits de douane considérablement plus élevés pour les textiles et les vêtements que pour la moyenne des produits industriels ne nuiront pas seulement à la croissance des Membres exportateurs mais aussi aux intérêts globaux des consommateurs. Macao, Chine souhaiterait voir un mécanisme comportant plus de disciplines qui empêcherait la prolifération de telles mesures néfastes portant atteinte au commerce.
8. Le commerce des services, qui joue un rôle économique central, suscite de plus en plus d'intérêt sur la scène internationale. Bien que sa part dans le PIB augmente rapidement, il faudrait tenir dûment compte des caractéristiques propres à chaque Membre en développement et du niveau de développement de chacun. Macao, Chine soutient le principe d'une libéralisation progressive dans le cadre de l'AGCS. Nous sommes nous-mêmes favorables à de nouvelles négociations sur les services, conformément à notre objectif à long terme consistant à ouvrir de façon progressive et systématique notre secteur des services.
9. Tout en respectant les règles relatives aux droits de propriété intellectuelle, Macao, Chine voudrait réaffirmer qu'une certaine flexibilité dans la mise en œuvre de l'Accord sur les ADPIC est nécessaire pour répondre aux préoccupations des Membres concernant la santé publique. Nous estimons qu'il faudrait trouver un équilibre entre les règles de fond et les considérations d'ordre humanitaire quand de graves problèmes de santé publique persistent, en particulier dans les pays les moins avancés.
10. Considérant le développement comme une question hautement prioritaire, Macao, Chine attache une grande importance à l'assistance technique et au renforcement des capacités. Les Membres en développement, les Membres les moins avancés et les petites économies devraient recevoir une assistance pour leur permettre de faire valoir pleinement leurs droits et de défendre pleinement leurs intérêts dans le cadre de l'OMC. Par conséquent, Macao, Chine estime qu'il faudrait continuer de faire en sorte que des ressources et des connaissances spécialisées soient disponibles afin que ces Membres reçoivent des renseignements clairs sur les règles et engagements adoptés dans le cadre de l'OMC et les comprennent parfaitement.
11. Pour ce qui est de la formulation et de la mise en œuvre des règles, nous insistons sur la nécessité de respecter les différentes dispositions concernant le traitement spécial et différencié. Ce traitement devrait faire partie intégrante du mécanisme afin de permettre aux Membres en développement, aux Membres les moins avancés et aux petites économies dotées de ressources et de capacités limitées de participer pleinement et d'apporter des contributions à l'examen des questions relevant du mandat de Doha.
12. Macao, Chine souhaite aussi souligner la nécessité de rationaliser les procédures d'exportation et d'importation, par exemple les règles, pratiques et documents douaniers. Un ensemble de règles et de procédures simple, équitable et transparent est indispensable pour faciliter les échanges ainsi que pour réduire au minimum les ressources gaspillées du fait des coûts excessifs, des retards et autres difficultés.
13. La mise en œuvre totale des clauses prévues dans les Accords de l'OMC sur le transfert de technologie présente elle aussi une importance considérable pour les Membres en développement. Macao, Chine est favorable à des recommandations supplémentaires sur des mesures pouvant accroître les apports de technologie aux Membres en développement.

14. Pour conclure, Macao, Chine estime que les Membres de l'OMC ont le devoir partagé de traduire nos aspirations en actions concrètes afin de surmonter les problèmes relatifs au système commercial multilatéral et de concrétiser les possibilités qu'il offre. À cet égard, nous prions instamment les Membres de faire preuve d'un plus grand esprit de conciliation pour que les négociations puissent aboutir d'ici au 1^{er} janvier 2005.
-